



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/23
9 novembre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale suivantes :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Programme national de gestion et de stockage des halons (Inde)	Australie
Programme de formation des agents de douane (Bénin)	Canada
Formation des enquêteurs et inspecteurs de l'environnement (Bénin)	Canada
Code de bonne pratique des frigoristes (Bénin)	Canada
Formation en bonnes pratiques pour l'entretien des réfrigérateurs (Bénin)	Canada
Programme national de gestion et de stockage des halons (Inde)	Canada
Traduction en français et en espagnol du manuel approuvé par le Comité exécutif utilisé pour la formation des agents de douane sur les substances appauvrissant la couche d'ozone	Canada
Assistance technique pour l'entrepasage sous froid – projet de formation et de démonstration (Maroc)	France
Réfrigération et environnement mondial – évaluation de l'étude sur la modernisation de l'équipement (région de l'Afrique)	France
Reconversion de S.O.F.T.P.M. (Algérie)	Allemagne
Reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide à Matelas Souf (Algérie)	Allemagne
Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entrepasage des céréales (Égypte)	Allemagne
Adaptation des appareils commerciaux (Gambie)	Allemagne
Préparation de la stratégie nationale pour réduire et éliminer l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans le secteur de l'entretien (Inde)	Allemagne
Préparation de projet / assistance technique pour la fumigation des sols (bromure de méthyle (Syrie)	Allemagne

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Martchem Industries Limited (Nigeria)	Japon
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à MAC-VICO (Nig.) Limited (Nigeria)	Japon
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Eastern Wrought Iron Limited (Nigeria)	Japon
Préparation d'une stratégie nationale pour réduire et éliminer l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans le secteur de l'entretien (Inde)	Suisse

1. Les agences bilatérales de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de la France, du Japon et de la Suisse proposent 19 projets de coopération bilatérale totalisant 7 059 758 \$US. Ce document contient les projets proposés regroupés par agence, aux fins d'examen par le Comité exécutif.

2. Le tableau 1 présente un sommaire de la valeur et du nombre de projets par agence bilatérale.

Tableau 1

**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE PAR
AGENCE BILATÉRALE**

Agence bilatérale	Montant demandé	Nombre de projets
Australie	307 875 \$US	1
Canada	714 675 \$US	6
France	135 054 \$US	2
Allemagne	5 301 553 \$US	6
Japon	520 601 \$US	3
Suisse	80 000 \$US	1
TOTAL	7 059 758 \$US	19

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE

Introduction

3. Le gouvernement de l'Australie, de concert avec le Canada, présente une demande de coopération bilatérale pour un projet en Inde. Le montant demandé, plus le montant approuvé pour l'Australie par la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent pas 20 % de la contribution totale de l'Australie pour l'an 2000.

4. Le tableau 2 propose un sommaire des demandes de l'Australie par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, sera déduit de la contribution de l'Australie pour l'an 2000.

Tableau 2

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Programme national de gestion et de stockage des halons	Inde	307 875	245 700
TOTAL		307 875	245 700

5. La fiche d'évaluation de projet suivante contient les observations et les recommandations concernant le projet conjoint de coopération bilatérale en Inde.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET INDE

SECTEUR : Halons

Consommation sectorielle de SAO (1998) :

220 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur :

S.o.

Titre du projet :

- a) Programme national de gestion et de stockage des halons
- b) Programme national de gestion et de stockage des halons

Données relatives au projet	Stockage	Stockage
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidences du projet (tonnes PAO)	213,65	213,65
Durée prévue du projet (mois)	36	36
Montant initial demandé (\$US)	307 875	307 875
Coût final du projet (\$US)		
Coûts différentiels d'investissements a)		465,000
Fonds pour imprévus b)		37,200
Coûts différentiels d'exploitation c)		
Coût total du projet (a+b+c)		502,200
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	251 100	251 100
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.o.	S.o.
Confirmation du financement de contrepartie?		
Agence nationale de coordination		
Agence d'exécution	Australie	Canada

Recommandations du Secrétariat		
Montant recommandé (\$US)	245 700	245 700
Incidences du projet (tonnes PAO)	213,65	213,65
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.o.	S.o.
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	S.o.	24 570
Coût total pour le Fonds multilatéral	245 700	270 270

DESCRIPTION DU PROJET

- a) **Programme national de gestion et de stockage des halons : volet australien**
- b) **Programme national de gestion et de stockage des halons : volet canadien**

6. Le projet comprend les activités suivantes :

- Création d'une base de données des utilisateurs critiques.
- Mise sur pied d'un groupe de gestion / forum consultatif sur les halons.
- Mise en œuvre du stockage des halons à l'échelle nationale.
- Formation technique à l'intention des exploitants des banques de halons, des principaux consommateurs de halons, etc.
- Élaboration des activités de formation et de sensibilisation du public et des employés techniques.
- Établissement de la participation possible à la gestion et au stockage des halons à l'échelle régionale.

7. La banque de données des consommateurs de halons est une des principales composantes de ce projet. La création d'une base de données aidera à recenser les systèmes en exploitation dans les différentes applications et contribuera certainement à la planification subséquente des quantités à conserver aux fins critiques et essentielles à l'intérieur d'une structure éventuelle de stockage des halons. Les inventaires détaillés des systèmes existants à base de halons, comprenant les quantités, les détails des lieux et des installations, ainsi que l'envergure et la qualité estimée des stocks de halons pourraient simplifier les contrôles de logistique.

8. Le ministère de l'Environnement et des Forêts (MEF) devrait continuer à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre du programme de gestion des halons en Inde. Le MEF mettra sur pied le groupe de gestion / forum consultatif sur les halons afin d'aider le MEF à contrôler les différentes activités associées au programme de gestion des halons et au projet de stockage des halons. Le groupe de gestion des halons devrait s'occuper des activités suivantes :

- Il deviendrait le groupe à consulter pour les activités prévues de gestion et de stockage des halons.
- Il entreprendrait l'étude des futures exigences d'utilisations critiques.
- Il demeurerait au courant des stocks et de la consommation de halons en Inde.
- Il agirait comme organisme d'évaluation technique afin de contribuer à la gestion et au contrôle des futures quantités de halons importés.
- Il fournirait des détails indépendants sur les exigences nationales en matière d'élimination des halons.
- Il évaluerait et recommanderait des prix équilibrés des halons recyclés pour les utilisateurs critiques.

9. L'organisme local de mise en œuvre recommandé est le Defence Institute of Fire Research (DIFR) qui assurera également l'exploitation de la banque de halons. Cet organisme a

joué un rôle déterminant dans le programme d'élimination des halons en Inde à ce jour en étant responsable de la préparation de la stratégie pour le secteur des halons de l'Inde. On prévoit que le DIFR s'occupera de plusieurs activités, comme par exemple :

- L'administration du centre de récupération / recyclage des halons.
- La réception, le recyclage, la récupération et le stockage des halons récupérés.
- La mise en correspondance des détenteurs de halons et des demandeurs de halons.
- La coordination des séminaires et des ateliers de formation.

10. On s'attend à ce que le fonctionnement quotidien de la banque de halons puisse éventuellement être financée par les revenus provenant du recyclage des halons et la vente des halons récupérés.

11. On estime à environ 2 500 tonnes de halon 1211 et à 800 tonnes de halon 1301 les quantités qui devront être récupérés et recyclés en Inde. De plus, il y aurait des quantités appréciables de halon 2402 en utilisation dans des systèmes existants dans plusieurs régions, surtout dans des activités critiques telles que les navires militaires, les chars d'assaut, etc.

12. Il n'est pas possible, sur le plan technique, d'acheter une machine qui est en mesure de récupérer et de recycler tous les types de halons (1211, 1301 et 2402) car les différences dans la composition chimique des différents halons exigent l'installation d'un processus de filtrage indépendant pendant l'aménagement de la machinerie. À titre d'exemple, le halon 2402 possède un point d'ébullition et un poids moléculaire beaucoup plus élevés que les halons 1211 et 1301. Bien qu'il soit nécessaire d'utiliser une machine différente pour la récupération et le recyclage du halon 2402, il pourrait être possible d'acheter une deuxième machine et de la configurer de façon à traiter le halon 1301 ou 1211, ou les deux.

13. Un des rôles essentiels de l'exploitation d'un programme de gestion et de stockage des halons consiste à offrir une formation pertinente à différents niveaux. Il ne s'agit pas seulement de former le personnel qui travaillera au centre de récupération et de recyclage des halons mais aussi les employés qui effectueront le démantèlement des installations sur le terrain. Des cours de formation en inspection et en entretien seront offerts aux employés qui installent, certifient et entretiennent des systèmes d'arrosages fixes et les extincteurs d'incendie portatifs. Le programme de gestion des halons comprendrait également des cours d'ingénierie en protection des incendies axés sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion pour l'élimination des halons destinés aux gros consommateurs ou aux utilisateurs critiques.

14. Le programme comprendrait également des activités d'éducation et de sensibilisation du public et du personnel technique qui porteraient, entre autres, sur la préparation et la distribution de dépliants, suivies d'ateliers sur le programme d'élimination des halons en Inde, plus particulièrement les projets de reconversion des installations à base de halons, les concepts de la gestion et du stockage des halons, les incidences de la révision de la législation concernant les halons, etc.

15. La coopération régionale possible sera étudiée pendant la mise en œuvre du projet. Le groupe de gestion / forum consultatif sur les halons éventuel sera responsable de la coopération régionale.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

16. Le Comité exécutif a déjà approuvé 14 projets de reconversion des extincteurs d'incendie en Inde. La stratégie d'élimination des halons en Inde a été présentée à la vingt-huitième réunion du Comité exécutif. Elle précisait que sept autres industries élimineraient volontairement les halons en 1998-2000 et que les coûts de cette reconversion seraient partagés entre l'industrie et le gouvernement car le rapport coût-efficacité de ces projets de reconversion était supérieur au seuil.

17. Les coûts et les composantes du projet de banque des halons en Inde sont conformes à ceux des projets déjà approuvés et aux lignes directrices sur le stockage des halons (décision 18/11).

18. Les lignes directrices sur le stockage des halons exigent « l'établissement d'une réglementation régissant l'interdiction de produire et d'importer dans les six mois qui suivent l'ouverture du centre de récupération ». La proposition ne mentionne aucun engagement de cette nature de la part du gouvernement de l'Inde.

19. Il faut toutefois noter que la fabrication locale d'équipement à base de halons, comme par exemple les extincteurs à base de halon 1211, sera interdite en Inde dans les six mois suivant l'achèvement de tous les projets de reconversion des installations de fabrication d'équipement à base de halons (prévu en mars 2001) financés par le Fonds multilatéral. L'entretien de l'équipement à base de halons existant sera permis pour les utilisations essentielles déterminées. Les utilisations non essentielles pourront se poursuivre, mais pour la durée de vie utile de l'équipement seulement. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2001, l'importation de halons vierges ou inutilisés et/ou recyclés ne sera permis que pour des fins critiques seulement.

RECOMMANDATIONS

20. Le Sous-comité sur l'examen des projets pourrait souhaiter recommander l'approbation du projet de banque de halons en Inde aux montants indiqués dans le tableau ci-dessous sous réserve que les interdictions d'importer entrent en vigueur dans les six mois suivant l'installation de l'équipement de récupération fourni dans le cadre de ce projet.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Programme national de gestion et de stockage des halons	245 700		Australie
b)	Programme national de gestion et de stockage des halons	245 700	24 570	Canada

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

21. Le gouvernement du Canada propose des projets de coopération bilatérale au Bénin et en Inde, ainsi qu'un projet mondial. Le montant demandé, plus le montant approuvé pour le Canada à la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent les 20 % de la contribution totale du Canada pour l'an 2000.

22. Le tableau 3 propose un sommaire des demandes du Canada par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, devrait être déduit de la contribution du Canada pour l'an 2000.

Tableau 3

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé comprenant les coûts d'appui (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Coûts d'appui (\$US)
Programme de formation des agents de douane	Bénin	79 100	59 900	7 787
Formation des enquêteurs et inspecteurs de l'environnement	Bénin	65 540	57 000	7 410
Code de bonne pratique des frigoristes	Bénin	11 300	10 000	1 300
Formation en bonnes pratiques pour l'entretien des réfrigérateurs	Bénin	183 060	144 000	18 720
Programme national de gestion et de stockage des halons	Inde	307 875	245 700	24 570
Traduction en français et en espagnol du manuel approuvé par le Comité exécutif utilisé pour la formation des agents de douane sur les substances appauvrissant la couche d'ozone	Mondial	67 800	36 000	1 440
TOTAL		714 675	552 600	61 227

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET BÉNIN

SECTEUR : Réfrigération
PGF

Consommation sectorielle de SAO (1998) :

26,7 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre du projet :

- a) Mise en œuvre du PGF : Formation des agents de douane
- b) Mise en œuvre du PGF : Formation des enquêteurs et inspecteurs de l'environnement
- c) Mise en œuvre du PGF : Code de bonne pratique des frigoristes
- d) Mise en œuvre du PGF : Formation en bonnes pratiques pour l'entretien des réfrigérateurs

Données relatives au projet	PGF			
	(a)	(b)	(c)	(d)
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)				
Incidences du projet (tonnes PAO)				
Durée prévue du projet (mois)	12	12	6	18
Montant initial demandé (\$US)	70 000	58 000	10 000	162 000
Coût final du projet (\$US)				
Coûts différentiels d'investissements a)				
Fonds pour imprévus b)				
Coûts différentiels d'exploitation c)				
Coût total du projet (a+b+c)				
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	59 900	57 000	10 000	144 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)				
Confirmation du financement de contrepartie?				
Agence nationale de coordination		Centre de l'ozone		
Agence d'exécution	Canada	Canada	Canada	Canada

Recommandations du Secrétariat				
Montant recommandé (\$US)	59 900	57 000	10 000	144 000
Incidences du projet (tonnes PAO)				
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)				
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	7 787	7 410	1 300	18 720
Coût total pour le Fonds multilatéral	67 687	64 410	11 300	162 720

BÉNIN : PLAN DE GESTION DES FRIGORIGÈNES

Mise en œuvre du PGF :

- a) Programme de formation des agents de douane
- b) Formation des enquêteurs et inspecteurs de l'environnement
- c) Code de bonne pratique des frigoristes
- d) Formation en bonnes pratiques pour l'entretien des réfrigérateurs

Renseignements généraux

23. La consommation totale de CFC dans le secteur de la réfrigération au Bénin a été évaluée à 26,7 tonnes PAO en 1998 à raison de 20 tonnes pour l'entretien de l'équipement de réfrigération commercial et domestique, et de 6,7 tonnes pour l'entretien des climatiseurs d'automobile.

24. Une enquête menée en 1998 a permis de recenser 360 ateliers dans le secteur de l'entretien des réfrigérateurs et environ 700 techniciens, situés surtout dans la capitale et à Cotonou.

25. Il existe trois écoles de formation professionnelle (Lycée Coulibaly de Cotonou, Lycée de Pobé et Lycée Bohicon) et une école polytechnique (Université d'Abomey-Calavi) qui offrent des cours en réfrigération et en pratiques d'entretien au pays.

Politique et réglementation

26. Le gouvernement du Bénin propose de mettre à exécution la réglementation sur l'importation de SAO et d'équipement à base de SAO, l'interdiction d'utiliser de l'équipement de réfrigération à base de CFC dans les nouvelles industries agricoles et les sites commerciaux de plus de 300 m² de superficie, et l'interdiction d'installer des climatiseurs à base de CFC-12 dans un véhicule. Le gouvernement du Bénin songe également à adopter une politique favorisant le remplacement des installations à base de SAO par des technologies sans SAO.

Projets déjà approuvés dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

27. La vingt-deuxième réunion du Comité exécutif a approuvé un projet de récupération et de recyclage des frigorigènes pour le Bénin et alloué la somme de 114 000 \$US à l'ONUDI pour le mettre en œuvre. Le projet comprenait l'établissement d'un réseau national réunissant 50 appareils de récupération et 6 centres de recyclage, la distribution de 50 trousseaux d'entretien de l'équipement de réfrigération comprenant une pompe à vide, un détecteur de fuites et des outils, et quarante cours de formation de 6 jours pour les techniciens en réfrigération des 400 ateliers de service existants.

Sous-projets reliés au PGF

28. Le nouveau PGF comprend un projet de formation des agents de douane qui vise à les informer des nouvelles réglementations sur les SAO et les différentes tendances et méthodes existantes pour surveiller et contrôler la consommation de SAO et d'équipement à base de SAO. Le projet comprend également des trousseaux d'identification des SAO pour les agents de douane.

29. Le PGF comprend également un programme de « formation des formateurs » des techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques de gestion qui a pour but d'améliorer les pratiques d'entretien, d'éliminer le dégagement des CFC dans l'atmosphère et de récupérer les CFC pendant l'entretien. Ces programmes de formation devraient contribuer à réduire la consommation de CFC-11 (pour la purge) et de CFC-12 (fuites et mauvaises pratiques d'entretien). Le projet comprend également un code des bonnes pratiques renfermant l'information technique sur les bonnes pratiques; la description de la consommation des SAO au Bénin et des échéances d'élimination des SAO; le cadre institutionnel et les explications sur les règlements locaux ayant trait aux SAO, y compris le système d'octroi de permis et les institutions responsables d'assurer le respect de ces règlements; et les institutions offrant une formation en réfrigération et l'accréditation des techniciens.

30. Le PGF comprend en outre un programme de formation sur la surveillance et le contrôle de la consommation de frigorigènes. Des représentants formés inspecteront les installations possédant de l'équipement de réfrigération afin de s'assurer qu'elles respectent la réglementation nationale et ainsi compléter le travail des agents de douane. Ce programme améliorera les capacités de surveillance et de contrôle des agents de douane, un élément clé de la réduction des importations illégales de CFC et de la minimisation des émissions de CFC de l'équipement.

Surveillance

31. Le Centre de l'ozone du Bénin sera responsable de la surveillance, de la coordination et de la mise en œuvre des activités d'élimination proposées dans le PGF.

OBSERVATIONS

32. Le PGF sera mis en œuvre par le gouvernement du Canada avec la collaboration du DTIE du PNUE (pour tous les programmes de formation).

33. À la demande du Secrétariat, le Bénin a remis une lettre officielle confirmant son engagement, ses responsabilités et les conséquences financières associées à la décision 31/48 (c.-à-d., 50 % de réduction de la consommation de référence de CFC d'ici 2005 et réduction de 85 % de la consommation d'ici 2007; l'évaluation minutieuse de tous les sous-secteurs de la réfrigération, et la création d'un système de surveillance et de communication des progrès dans la réalisation des objectifs d'élimination). De plus, le gouvernement du Canada a informé le Secrétariat que le projet de formation des agents de douane proposé, jumelé à la réglementation prévue sur les importations et les exportations, aideront le Centre de l'ozone à recueillir l'information nécessaire sur la consommation afin de surveiller les progrès en vue de la réalisation des objectifs d'élimination.

34. Le programme de formation des techniciens en réfrigération comprend 25 appareils de récupération et de recyclage ainsi que l'équipement accessoire. Le Secrétariat a indiqué que la demande de machines n'est pas justifiée car environ 90 % des CFC consommés au pays sont destinés à l'entretien des réfrigérateurs domestiques et que le Bénin a déjà reçu des machines de récupération lors de la mise en œuvre du projet de récupération et de recyclage. Le gouvernement du Canada a informé le Secrétariat que le nombre de machines de récupération et de recyclage distribué lors de la mise en œuvre du projet de récupération et de recyclage a été inférieur aux prévisions à cause de contraintes budgétaires. Par contre, il a accepté de réduire l'équipement supplémentaire demandé à 10 trousseaux de réfrigération complètes comprenant des machines de récupération et 15 trousseaux sans machines de récupération (le coût du projet a été réduit de 14 000 \$US).

35. En réponse à la demande d'explications sur le programme d'accréditation des techniciens et la préparation d'un court manuel sur les bonnes pratiques en réfrigération formulée par le Secrétariat, le Canada a rapporté que le programme d'accréditation des techniciens aidera l'institut de formation à encourager et/ou à rémunérer les formateurs responsables du programme et couvrira les coûts administratifs de l'établissement d'un système de remise de certificats aux techniciens formés. De plus, ce programme aidera à faire en sorte que le programme de formation offert dans le cadre du PGF soit intégré au programme général du principal institut de formation des techniciens.

36. Les documents du code de bonnes pratiques seront élaborés en tenant compte des particularités régionales. Ils comprendront une description du PGF du Bénin y compris la consommation de SAO et les engagements du gouvernement en matière d'élimination des SAO; une description du cadre institutionnel et une explication des réglementations locales concernant les SAO (c.-à-d. le système d'octroi de permis) et des institutions responsables d'assurer le respect de ces réglementations; l'information technique de base sur les bonnes pratiques d'entretien, et l'information sur les institutions qui assurent la formation des techniciens en réfrigération.

37. Le Secrétariat a également cherché à obtenir des précisions sur la demande d'assistance, de surveillance et d'évaluation pour chacun des programmes de formation (au coût total de 31 000 \$US). Le gouvernement du Canada a expliqué que le programme sera géré et mis en œuvre par le PNUE au nom du Canada et que la demande d'assistance et de coordination pour les questions de politique et techniques représente un travail de gestion substantiel pour le PNUE (lequel n'est pas compris dans les coûts d'appui aux agences) à savoir : une définition détaillée des responsabilités de chacun des intervenants; la définition des caractéristiques des produits et des travaux livrables; des conseils aux gouvernements locaux et aux experts sur les travaux effectués à l'échelle nationale; l'examen et les observations sur les produits et travaux livrables; la préparation et la prestation des présentations spéciales aux ateliers, et le suivi et l'assistance lors d'activités à mettre en œuvre après l'atelier. L'agence d'exécution conseillera le Centre de l'ozone afin d'assurer la pérennité des sous-projets et l'assistance pour la surveillance régulière des progrès réalisés après la mise en œuvre du projet (on estime que cette surveillance devrait se poursuivre jusqu'en 2005-2006).

38. Il y aura des consultations régulières entre le Centre de l'ozone et l'agence d'exécution pendant la mise en œuvre du PGF afin d'examiner les méthodes de mise en œuvre innovatrices

qui pourraient contribuer à la pérennité du PGF, comme par exemple la création d'un fonds renouvelable.

RECOMMANDATIONS

39. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en œuvre du PGF : Formation des agents de douane	59 900	7 787	Canada
b)	Mise en œuvre du PGF : Formation des enquêteurs et inspecteurs de l'environnement	57 000	7 410	Canada
c)	Mise en œuvre du PGF : Code de bonne pratique des frigoristes	10 000	1 300	Canada
d)	Mise en œuvre du PGF : Formation en bonnes pratiques pour l'entretien des réfrigérateurs	144 000	18 720	Canada

40. Le trésorier est autorisé à soustraire les montants approuvés du solde de la contribution du Canada aux activités de coopération bilatérale du Fonds multilatéral pour l'an 2000.

Mondial - Traduction en français et en espagnol du manuel approuvé par le Comité exécutif utilisé pour la formation des agents de douane sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (GLO/SEV/27/TRA/180 ET 184) (36 000 \$US pour le projet plus les coûts d'appui de 1 440 \$US pour le Canada)

Description du projet

41. La vingt-septième réunion du Comité exécutif a approuvé un projet de coopération bilatérale des gouvernements du Canada et de la Finlande pour l'élaboration de la version anglaise du manuel utilisé pour la formation des agents de douane sur les substances appauvrissant la couche d'ozone. Le manuel devrait être imprimé vers la fin de l'année. L'élaboration du manuel a été dirigée par le DTIE du PNUE au nom des gouvernements du Canada et de la Finlande. Les ébauches du document ont été utilisées pour former les agents de douane anglophones. Le manuel doit maintenant être traduit afin d'assurer la formation des agents de douane dans les pays francophones et espagnols. En plus des coûts de traduction, le budget comprend les montants nécessaires pour la révision technique et le contrôle de la qualité, la mise en page, l'impression et la distribution.

42. Les coûts du projet sont de 36 000 \$US plus les coûts d'appui de 1 440 \$US pour le gouvernement du Canada. La durée du projet est de huit mois.

OBSERVATIONS

43. Le projet proposé à l'origine ne prévoyait pas la traduction du document. Le Secrétariat a demandé à savoir si le manuel allait être traduit. Le gouvernement du Canada a indiqué que le manuel serait traduit en français et en espagnol, et que l'on en imprimerait 200 exemplaires dans ces deux langues. Le Secrétariat a informé la vingt-septième réunion du Comité exécutif que le budget original prévoyait la traduction du manuel.

44. Une fois le projet approuvé, les gouvernements du Canada et de la Finlande l'ont confié en sous-traitance au DTIE du PNUE. Le PNUE l'a confié à son tour au sous-traitant dont la soumission offrait le meilleur rapport coût-efficacité mais ne comprenait pas la traduction et les exemplaires du manuel traduit.

45. La vingt-neuvième réunion du Comité exécutif a accordé la somme de 120 000 \$US au PNUE pour un projet intitulé « Complement for translation and printing of four guidelines and training modules into Arabic, Chinese, French and Spanish ». Aucune somme n'a été décaissée pour ce projet à la fin de 1999.

RECOMMANDATIONS

46. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de ce projet.

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

47. Le gouvernement de la France présente une demande de coopération bilatérale pour des projets au Maroc et en Afrique. Le montant demandé, plus le montant approuvé pour la France par la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent pas 20 % de la contribution totale de la France pour l'an 2000.

48. Le tableau 4 propose un sommaire des demandes de la France par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, sera déduit de la contribution de la France pour l'an 2000.

Tableau 4

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Assistance technique pour l'entreposage sous froid – projet de formation et de démonstration	Maroc	120 054	En attente
Réfrigération et environnement mondial – évaluation de l'étude sur la modernisation de l'équipement	Région de l'Afrique	15 000	En attente
TOTAL		135 054	En attente

Maroc— Assistance technique pour l'entreposage sous froid – projet de formation et de démonstration (114 337 \$US pour le projet plus les coûts d'appui de 5 717 \$US pour la France)

Description du projet

49. Ce projet a pour but d'aider le Maroc à régler la situation du secteur de l'entreposage sous froid. Une étude a été effectuée afin d'évaluer les incidences du Protocole de Montréal dans ce secteur. Cette étude a révélé un fait important, à savoir que 10 % de l'équipement d'entreposage sous froid (en termes de capacité) utilise des frigorigènes à base de CFC et que cet équipement joue un rôle extrêmement important dans l'économie du Maroc. Le projet améliorerait les connaissances techniques des techniciens responsables de la réparation et de l'entretien de l'équipement d'entreposage sous froid et encouragerait dans certaines circonstances l'utilisation de produits de remplacement d'appoint pour l'équipement. Ce projet, élaboré dans le contexte de l'étude, a pour but de sensibiliser les principaux intervenants de ce secteur par le biais d'un séminaire (30 000 \$US) et d'offrir deux types de formation aux techniciens sur de meilleures pratiques d'intervention et le procédé d'adaptation (43 000 \$US). La formation sur l'adaptation/le remplacement par de l'équipement d'appoint se ferait en reconvertissant deux sites d'entreposage sous froid. Un de ces sites serait doté d'équipement à

base de CFC-12 et l'autre d'équipement à base de R 502 (41 337 \$US). Un montant de 114 337 \$US et des coûts d'appui de 5 717 \$US sont demandés. La durée du projet est de 24 mois à partir de l'approbation.

OBSERVATIONS

50. La vingt-septième réunion a accordé des fonds au Maroc pour la préparation d'un PGF. La préparation de ce projet est en cours.

51. La vingt-troisième réunion du Comité exécutif a approuvé la somme de 355 867 \$US pour la mise en œuvre par la France d'un projet de récupération et de recyclage des SAO. Ce projet comprenait des machines de récupération et des réservoirs d'entreposage pour les ateliers assurant l'entretien de gros systèmes de réfrigération et de refroidisseurs commerciaux et industriels. La vingt-troisième réunion a également approuvé la somme de 53 361 \$US pour un projet d'ateliers de formation des techniciens du Maroc dirigé par la France ayant pour but d'améliorer la qualité de l'entretien des systèmes de réfrigération et de fournir de l'information sur la réduction des émissions. Le dernier rapport périodique indique que ce dernier projet est en voie de mise en œuvre.

52. Le gouvernement de la France indique que la différence entre le projet approuvé et le présent projet est que le projet approuvé ne forme les techniciens que sur les bonnes pratiques d'entretien tandis que le projet proposé porte plutôt sur la réparation, l'entretien et l'adaptation ou l'utilisation de produits de remplacement d'appoint. La formation sur l'entreposage sous froid ne fait pas appel aux mêmes compétences que la formation en réfrigération.

RECOMMANDATIONS

53. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la recevabilité de ce projet à la lumière du projet de récupération et de recyclage déjà approuvé et le PGF en voie de préparation pour le Maroc.

Région de l'Afrique - Réfrigération et environnement mondial – évaluation de l'étude sur la modernisation de l'équipement (15 000 \$US pour le projet, sans coûts d'appui)

Description du projet

54. La dixième Réunion des Parties a prié instamment le Comité exécutif d'évaluer les incidences croisées de la mise en œuvre des Protocoles de Montréal et de Kyoto. Depuis 1994, la France travaille à la fois à la mise en œuvre des activités du Protocole de Montréal et aux projets de changement climatique, surtout dans les pays d'Afrique. La France a indiqué que l'expérience lui a appris que le secteur de la réfrigération, qui est le plus grand consommateur de SAO, est aussi le secteur qui consomme le plus d'électricité.

55. À cet égard et en raison du fait que les organismes infrarégionaux existants pourraient constituer la voie tout indiquée d'une approche intégrée, la France propose d'effectuer une étude dans les pays d'un organisme infrarégional à économie intégrée en Afrique occidentale (UEMO) dans le but suivant :

- Évaluer la contribution du secteur de la réfrigération à l'appauvrissement de la couche d'ozone et à l'effet de serre,
- Identifier des mesures nécessaires afin d'intégrer ces aspects environnementaux au développement de ce secteur très important,
- Proposer un programme d'investissement pour la modernisation de l'équipement utilisant du nouvel équipement consommant moins d'énergie et sans SAO.

56. Au Sénégal, les incidences synergétiques de la consommation d'énergie et la consommation de SAO sont concentrées dans les sous-secteurs commercial et industriel, lesquels feront partie de l'étude. L'étude tiendra compte du plan de gestion des frigorigènes, s'il y a lieu.

57. L'étude devrait donner les résultats suivants :

- La formulation d'un plan stratégique pour l'élimination des SAO et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de la réfrigération commerciale et industrielle des pays de l'UEMOA d'ici 2010,
- L'identification des mesures incitatives (financement, taxes, réglementation, etc.) pour la modernisation hâtive de l'équipement existant,
- L'établissement d'un programme d'investissement ayant pour objet de réduire la consommation de SAO et l'émission de gaz à effet de serre,
- Mise sur pied d'un processus de financement innovateur auquel participeraient le FEM, le Fonds multilatéral et d'autres bailleurs de fonds afin d'assurer la pérennité des sous-secteurs de la réfrigération sur le plan de l'environnement mondial.

58. Les coûts du projet sont évalués à 50 000 \$US dont 15 000 \$US sont demandés au Fonds multilatéral. Aucun coût d'appui aux agences n'est demandé. La proposition indique que la consommation sectorielle de SAO a été de 714 tonnes PAO en 1998-1999. La durée du projet est de 18 mois à partir de l'approbation.

OBSERVATIONS

59. Six des huit pays visés par cette étude (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal) possèdent déjà un PGF. Le PGF du Bénin a été proposé à la présente réunion. La Guinée-Bissau n'est pas partie au Protocole de Montréal. Le Togo n'a pas de PGF car la consommation indiquée dans son programme de pays est d'une tonne et le Togo n'a rapporté aucune donnée au Secrétariat de l'ozone malgré l'existence d'un projet de renforcement des institutions. Le gouvernement de la France a indiqué que la Guinée-Bissau devrait ratifier le Protocole de Montréal.

RECOMMENDATIONS

60. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la recevabilité de ce projet aux fins de financement.

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

61. Le gouvernement de l'Allemagne présente une demande de coopération bilatérale pour des projets en Algérie, en Égypte, en Gambie, en Inde et en Syrie. La proposition pour l'Égypte a été retirée. Le montant restant demandé, plus le montant approuvé pour l'Allemagne par la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent pas 20 % de la contribution totale de l'Allemagne pour l'an 2000.

62. Le tableau 5 propose un sommaire des demandes de l'Allemagne par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, devrait être déduit de la contribution de l'Allemagne pour l'an 2000.

Tableau 5

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé comprenant les coûts d'appui (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Coûts d'appui (\$US)
Reconversion de S.O.F.T.P.M.	Algérie	663 237	498 400	64 792
Reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide à Matelas Souf	Algérie	663 130	561 379	71 752
Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage des céréales	Égypte	3 490 000	Retiré	Retiré
Adaptation des appareils commerciaux	Gambie	73 450	En attente	En attente
Préparation de la stratégie nationale pour réduire et éliminer l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans le secteur de l'entretien	Inde	369 700	En attente	En attente
Préparation de projet / assistance technique pour la fumigation des sols (bromure de méthyle	Syrie	42 036	37 200	4 836
TOTAL		5 301 553	En attente	En attente

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET ALGÉRIE

SECTEUR : Mousses Consommation sectorielle de SAO (1999) : 1 737,5 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Souple 6,23 \$US/kg

Titre des projets :

- a) Reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide à Matelas Souf
- b) Reconversion de S.O.F.T.P.M.

Données relatives au projet	Plaques de mousse souple	Plaques de mousse souple
	Matelas Souf	SOFTPM
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidences du projet (tonnes PAO)	95,00	80,00
Durée prévue du projet (mois)	12	12
Montant initial demandé (\$US)	561 379	588 502
Coût final du projet (\$US)		
Coûts différentiels d'investissements a)	623 000	545,000
Fonds pour imprévus b)	57 300	49,500
Coûts différentiels d'exploitation c)	-118 921	-5,998
Coût total du projet (a+b+c)	561 379	588,502
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	561 379	498 400
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	5,88	6,23
Confirmation du financement de contrepartie?		
Agence nationale de coordination		
Agence d'exécution	Allemagne	Allemagne

Recommandations du Secrétariat		
Montant recommandé (\$US)	561 379	498 400
Incidences du projet (tonnes PAO)	95,00	80,00
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	5,88	6,23
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	71 752	64 792
Coût total pour le Fonds multilatéral	633 131	563 192

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (1999)	1 737,5 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	3 805,30 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1999	1 697,2 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur des mousses	2 344,70 tonnes PAO
- Consommation de CFC dans le secteur des mousses en 1999	377,00 tonnes PAO
- Montants approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	2 994 170 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	1 621,65 tonnes PAO
- Quantité de CFC éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	1 095,39 tonnes PAO
- Montants approuvés pour des projets d'investissement dans le secteur des mousses en 2000	603 728 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses approuvés en 2000	152 tonnes PAO

63. Les données communiquées par l'Algérie au Secrétariat de l'ozone et autres données révèlent que l'Algérie semble respecter l'échéance concernant le CFC et ses obligations d'éliminer 50 % de sa consommation de CFC d'ici 2005. Ces réalisations démontrent que l'Algérie est en voie de respecter l'échéance pour l'élimination complète des CFC d'ici 2010.

- a) **Reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide à Matelas Souf**
- b) **Reconversion de S.O.F.T.P.M.**

Matelas Souf et S.O.F.T.P.M.

64. Matelas Souf et S.O.F.T.P.M. consomment respectivement 95 tonnes PAO et 80 tonnes PAO de CFC-11 par année (1999) dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple destinées à l'industrie des matelas et des meubles. Les activités de fabrication de la mousse dans ces deux entreprises seront reconverties à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide. Matelas Souf et S.O.F.T.P.M. utilisent un distributeur de mousse OMS à procédé en continu installé en 1997 chez Matelas Souf et en 1985 à S.O.F.T.P.M. Les deux projets comprennent l'adaptation des appareils à procédé en continu et l'installation d'équipement supplémentaire au coût total de 630 000 \$US chez Matelas Souf et de 544 500 \$US chez S.O.F.T.P.M. Ces coûts comprennent un système à base de dioxyde de carbone liquide et l'équipement auxiliaire au montant de 531 300 \$US pour Matelas Souf et de 462 000 \$US pour S.O.F.T.P.M., ainsi que le transfert technologique, la formation, la mise en service et les essais au coût de 99 000 \$US pour Matelas Souf et de 75 000 \$US pour

S.O.F.T.P.M. Les coûts différentiels d'investissement des deux projets comprennent les droits de licence de 50 000 \$US. Le projet réalisera des économies différentielles d'exploitation de 118 921 \$US chez Matelas Souf et de 5 998 \$US pour S.O.F.T.P.M. sur une période de quatre ans.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

65. Le Secrétariat du Fonds et GTZ ont convenu des projets et des coûts.

RECOMMANDATIONS

66. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des projets de Matelas Souf et de S.O.F.T.P.M. et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

67. La subvention totale accordée pour les deux projets est de 1 196 323 \$US (comprenant les coûts d'appui de 136 544 \$US) à soustraire de la contribution du gouvernement de l'Allemagne au Fonds multilatéral pour l'an 2000.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide à Matelas Souf	561 379	71 752	Allemagne
b)	Reconversion de S.O.F.T.P.M.	498 400	64 792	Allemagne

Gambie – Adaptation des appareils commerciaux

Introduction

68. Le gouvernement de l'Allemagne présente une demande de coopération bilatérale pour un projet d'adaptation de l'équipement de réfrigération commercial en Gambie.

69. La Gambie a consommé 6,8 tonnes PAO de CFC-12 et 0,09 tonne PAO de CFC-11 en 1998. Outre une faible consommation de CFC-11 pour la fabrication de mousse souple, le CFC est surtout consommé dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération.

70. La consommation PAO actuelle en Gambie est de loin inférieure à la consommation de référence de 23,8 tonnes PAO.

71. Le PNUE a préparé un plan de gestion des frigorigènes. La vingt-neuvième réunion du Comité exécutif a approuvé les activités suivantes dans le cadre du PGF :

- Élaboration de politiques et diffusion d'information connexe (PNUE)
- Programme de formation des techniciens sur les bonnes pratiques en réfrigération (PNUE) (en cours)
- Programme de récupération et de recyclage (ONUDI) (en cours)

72. La Gambie a adopté plusieurs mesures législatives qui ont déjà contribué à réduire la consommation de CFC au pays et qui seront essentielles à réduire davantage la consommation de SAO dans l'avenir.

73. Le projet a pour but de réduire la consommation PAO de 5,3 tonnes PAO en adaptant 23 installations de réfrigération commerciale d'envergure dans six entreprises à une technologie à base de HFC-134a pour les frigorigènes. Le coût total du projet est de 73 450 \$US comprenant les coûts d'appui de 8 450 \$US.

74. Le projet comprend le coût de nouveaux frigorigènes, du lubrifiant, des déshydrateurs-filtres, des détendeurs, d'autres pièces mineures et de la main-d'œuvre. En plus de fournir l'équipement d'adaptation, le Bureau de l'ozone et les entreprises bénéficiaires organiseront un cours sur les pratiques d'adaptation.

OBSERVATIONS

75. Le Secrétariat a examiné les utilisations, le choix du moment, la pérennité et la recevabilité du projet. La proposition précise que les techniciens en réfrigération locaux reçoivent actuellement une formation en bonnes pratiques de réfrigération dans le cadre du PGF approuvé. Ces activités devraient donner lieu à une réduction de 40 % de la consommation.

76. Les conditions préalables exigées en vertu de la décision 28/44 sur les lignes directrices sur la reconversion des utilisateurs finaux dans le secteur de la réfrigération commerciale n'existent pas en Gambie :

- Le prix des frigorigènes de remplacement est encore beaucoup plus élevé que le prix des frigorigènes à base de CFC, ce qui empêche de garantir la pérennité du projet.
- Le profil de la consommation restante dans le secteur de la réfrigération au pays n'a pas été établi.

77. Il semble que la Gambie sera en mesure de respecter son obligation de réduire sa consommation de référence de 50 % d'ici 2005 et pourra atteindre une réduction de 85 % d'ici 2007 grâce aux activités approuvées qui n'ont pas encore été mises en œuvre. Par conséquent, l'attribution de sommes nouvelles n'est pas une priorité à l'heure actuelle.

78. De plus, tous les nouveaux projets des pays à faible volume de consommation dont le PGF a été approuvé doivent contenir une proposition pour l'utilisation du financement de 50 % de plus accordé en vertu de la décision 31/48. La proposition de la Gambie ne fait pas référence à cette disposition.

79. Le Secrétariat a demandé à l'Allemagne de lui fournir de plus amples renseignements afin de comprendre le niveau de consommation qui sera éliminé par l'adaptation de 23 appareils de réfrigération. Les délibérations se poursuivent et le Sous-comité sera informé des résultats.

Inde – Préparation de la stratégie nationale pour réduire et éliminer l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans le secteur de l'entretien (499 700 \$US)

Description du projet

80. Le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération est responsable de plus de 70 % de la consommation de CFC-12 en Inde en 1997. Le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et des climatiseurs de l'Inde regroupe des ateliers reconnus ainsi qu'un grand nombre d'établissements informels très dispersés qui offrent toute une gamme de services d'entretien. La stratégie vise à fournir un cadre de mesures à entreprendre afin de s'assurer que l'Inde respecte ses obligations en vertu du Protocole de Montréal.

81. La stratégie sera élaborée dans le cadre d'un processus dirigé par le directeur du Bureau de l'ozone du ministère de l'Environnement et des Forêts (MEF). Le processus facilitera la sensibilisation ainsi qu'un degré de priorité élevé de la part des intervenants participants, c'est-à-dire des représentants des ministères fédéraux, des gouvernements locaux, du secteur de l'industrie et des services, des établissements d'enseignement, des experts techniques ainsi que des organismes internationaux.

82. Plusieurs secteurs d'expertise contribueront à la collecte de l'information. Le PNUD contribuera selon son expérience en Inde, plus particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral. La Banque mondiale participera dans le cadre de la préparation de ses projets dans les sous-secteurs de la réfrigération industrielle et des refroidisseurs. La contribution de l'Allemagne et de la Suisse sera fondée sur l'expérience acquise par ces pays dans le cadre de projets d'élimination à l'échelle nationale, de la mise en œuvre de PGF sur la scène internationale et de la mise en œuvre de projets dans le secteur de la réfrigération en Inde. Ils aideront également l'Inde à évaluer l'information, à proposer des éléments de stratégie et à préparer le document de stratégie final. Le PNUE aidera l'Inde à élaborer la stratégie du secteur de l'entretien en renforçant ses capacités et en lui offrant une assistance technique, et contribuera également à planifier les programmes de formation et de sensibilisation à partir de l'expérience qu'il a acquise dans le cadre de projets ne portant pas sur des investissements.

83. Le coût du projet est évalué à 499 700 \$US et comprend la création des groupes de travail, des comités et autres; le renforcement des capacités, l'organisation de réunions et l'administration générale, la collecte d'information, l'évaluation de l'information, la formulation de stratégies, l'examen de stratégies, ainsi que les coûts administratifs et les imprévus.

OBSERVATIONS

84. Les délibérations sont en cours entre le Secrétariat et le gouvernement de l'Allemagne, qui dirige ce projet.

RECOMMANDATION

85. En attente.

ALLEMAGNE : PRÉPARATION DE PROJET SUR LA FUMIGATION DES SOLS EN SYRIE

Description

86. Le gouvernement de l'Allemagne a reçu une demande officielle du gouvernement de la Syrie pour la préparation d'un projet d'investissement pour l'élimination du bromure de méthyle (BM) dans la fumigation des sols. Une fois achevé, le projet fournira l'information nécessaire pour établir les exigences du pays relativement à l'élimination du BM dans la fumigation des sols, l'adaptation de technologies de remplacement convenables, les programmes de formation et les mesures réglementaires et de politique.

Observations

87. Le Secrétariat a souligné que la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif avait approuvé un projet de démonstration sur les technologies de remplacement du bromure de méthyle en horticulture et pour la fumigation des denrées. Le projet de démonstration en cours de mise en œuvre par l'ONUDI n'est pas achevé, de sorte que la technologie qui remplacerait le mieux le BM n'a pas été choisie. Le Secrétariat a aussi indiqué que le projet ne fait pas référence au projet de démonstration en voie de réalisation par l'ONUDI ni des modalités de coordination entre le gouvernement de l'Allemagne et l'ONUDI.

88. Le gouvernement de l'Allemagne a informé le Secrétariat que les résultats complets du projet de démonstration de l'ONUDI, qui sera achevée bientôt, seront disponibles avant que le projet d'investissement ne débute. Les technologies de remplacement du BM les plus prometteuses mises à l'essai dans le projet de démonstration sont la vapeur, la fumigation biologique et l'épandage d'autres pesticides utilisés dans le cadre du programme de GIP. Le Centre de l'ozone de la Syrie fournira toute l'information nécessaire pour passer à la préparation du projet d'élimination. Le gouvernement de l'Allemagne continuera, par l'entremise du GTZ, à assurer les liaisons avec l'ONUDI et les autres parties intéressées, directement et par l'intermédiaire du Centre de l'ozone.

Recommandations

89. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet au niveau de financement de 37 200 \$US et des coûts d'appui de 4 836 \$US.

90. Le trésorier est autorisé à soustraire les montants approuvés du solde de la contribution de l'Allemagne aux activités de coopération bilatérale du Fonds multilatéral pour l'an 2000.

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU JAPON

Introduction

91. Le gouvernement du Japon présente une demande de coopération bilatérale pour des projets au Nigeria. Le montant demandé, plus le montant approuvé pour le Japon par la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent pas 20 % de la contribution totale du Japon pour l'an 2000.

92. Le tableau 6 propose un sommaire des demandes du Japon par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, sera déduit de la contribution du Japon pour l'an 2000.

Tableau 6

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU JAPON ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Coûts d'appui (\$US)
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Martchem Industries Limited	Nigeria	235 176	175 121	22 766
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à MAC-VICO (Nig.) Limited	Nigeria	143 746	105 209	13 667
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Eastern Wrought Iron Limited	Nigeria	141 678	109 345	14 215
TOTAL		520 600	389 675	27 905

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET NIGERIA

SECTEUR : Mousses Consommation sectorielle de SAO (1998) : 3 770 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Plaques de mousse souple 6,23 \$US/kg

Titre des projets :

- a) Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Eastern Wrought Iron Limited
- b) Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à MAC-VICO (Nig.) Limited
- c) Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Martchem Industries Limited

Données relatives au projet	Plaques de mousse souple		
	Eastern Wrought	Mac-Vico	Martchem
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	27,10	28,40	38,40
Incidences du projet (tonnes PAO)	27,10	28,40	38,40
Durée prévue du projet (mois)	36	36	36
Montant initial demandé (\$US)	125 379	127 209	208 121
Coût final du projet (\$US)			
Coûts différentiels d'investissements a)	122 000	127 000	208,000
Fonds pour imprévus b)	12 200	12 700	20,800
Coûts différentiels d'exploitation c)	-24 855	-34 491	-53,679
Coût total du projet (a+b+c)	109 345	105 209	175,121
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	109 345	105 209	175 121
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	4,03	3,70	4,56
Confirmation du financement de contrepartie?			
Agence nationale de coordination	Ministère fédéral de l'Environnement	Ministère fédéral de l'Environnement	Ministère fédéral de l'Environnement
Agence d'exécution	Japon	Japon	Japon

Recommandations du Secrétariat			
Montant recommandé (\$US)	109 345	105 209	175 121
Incidences du projet (tonnes PAO)	27,10	28,40	38,40
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	4,03	3,70	4,56
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	14 215	13 677	22 766
Coût total pour le Fonds multilatéral	123 560	118 886	197 887

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (1998)	5 476,10 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	3 650,00 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1998	4 761,50 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur des mousses	Non disponible
- Consommation de CFC dans le secteur des mousses en 1998	3 770,00 tonnes PAO
- Sommes approuvées pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	5 062 130 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	1 107,70 tonnes PAO
- Quantité de CFC éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin de 1999	315,00 tonnes PAO
- Sommes approuvés pour des projets d'investissement dans le secteur des mousses en 2000	963,324 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses approuvés en 2000	164,80 tonnes PAO

93. Les données rapportées par le Nigeria au Secrétariat de l'ozone révèlent que ce pays ne semble pas respecter ses obligations concernant le CFC. Le Nigeria doit éliminer 1 111,5 tonnes de CFC de plus pour respecter l'échéance. Il doit éliminer 1 842,5 tonnes PAO de CFC pour respecter son obligation de réduire sa consommation de CFC de 50 % d'ici 2005.

- a) **Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Eastern Wrought Iron Limited**
- b) **Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à MAC-VICO (Nig.) Limited**
- c) **Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Martchem Industries Limited**

Plaques de mousse souple

94. Trois entreprises (Eastern Wrought Iron, Mac-Vico et Martchem) ont consommé respectivement 27,1 tonnes PAO, 28,4 tonnes PAO et 38,4 tonnes PAO de CFC dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple (moyenne de 1997-1999) destinées à l'industrie du meuble. Eastern Wrought Iron utilise un appareil MaxFoam, tandis que Mac-Vico et Martchem utilisent un appareil fabricant des blocs de mousse. Mac-Vico possède deux

appareils fabricant des blocs de mousse tandis que Martchem en possède trois dans deux différentes usines, deux à son usine de Kano et un à son usine de Kaduna. Ces entreprises élimineront le CFC-11 en reconvertissant leurs opérations de production à une technologie à base de chlorure de méthylène. Mac-Vico compte remplacer son appareil de fabrication de blocs par un appareil MaxFoam à procédé continu après la reconversion au chlorure de méthylène.

95. Les projets comprennent l'adaptation de l'équipement existant. Les coûts différentiels d'investissement de la reconversion comprennent le coût du réservoir d'entreposage et du système de dosage du chlorure de méthylène (25 000 \$US-29 000 \$US), l'enceinte pour la machine et le système de ventilation pour l'aire de travail et de séchage pour chacun des appareils fabricant des blocs de mousse chez Martchem (30 000 \$US) et Mac-Vico (37 500 \$US), et pour l'appareil MaxFoam chez Wrought Iron (70 000 \$US). Le projet comprend également les détecteurs de chlorure de méthylène (8 000 \$US), les essais, le transfert technologique et la formation (19 000 \$US chacun chez Eastern et Mac-Vico et 34 000 \$US chez Martchem). Les trois projets (Eastern, Mac-Vico et Martchem) engageront des économies différentielles d'exploitation respectives (VAN 2 ans) de 24 855 \$US, 34 491 \$US et 53 679 \$US.

Incidences des projets

96. Ces trois projets du secteur des mousses donneront lieu à l'élimination de 93,9 tonnes PAO, ce qui représente 2,6 % de la consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A du Nigeria.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

97. Le Secrétariat du Fonds et le PNUD ont discuté des projets et ont convenu des subventions suivantes pour les entreprises concernées :

	\$US
Eastern Wrought Iron	109 345
Mac-Vico	105 209
Martchem Industries	175 121

RECOMMANDATIONS

98. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets d'Eastern Wrought Iron, Mac-Vico et Martchem Industries et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Eastern Wrought Iron Limited	109 345	14 215	Japon
b)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à MAC-VICO (Nig.) Limited	105 209	13 677	Japon
c)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Martchem Industries Limited	175 121	22 766	Japon

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE

Introduction

99. Le gouvernement de la Suisse présente une demande de coopération bilatérale pour un projet en Inde. Le montant demandé, plus le montant approuvé pour la Suisse par la trentième réunion du Comité exécutif, ne dépassent pas 20 % de la contribution totale de la Suisse pour l'an 2000.

100. Le tableau 2 propose un sommaire des demandes de la Suisse par titre de projet, pays, montant demandé et montant recommandé. Le montant total recommandé, après approbation par le Comité exécutif, sera déduit de la contribution de la Suisse pour l'an 2000.

Tableau 7

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Préparation d'une stratégie nationale pour réduire et éliminer l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans le secteur de l'entretien	Inde	80 000	En attente
TOTAL		80 000	

OBSERVATIONS

101. Voir les observations concernant les activités bilatérales de l'Allemagne.

RECOMMANDATION

102. En attente.